

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 15

Artikel: L'enseignement de l'histoire locale

Autor: Val, Jean du

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement de l'histoire locale

Un soir du mois de mai dernier, l'instituteur de P., mon voisin, se trouvait chez moi, quand le courrier nous apporta le *Bulletin pédagogique*.

— Voyons le programme, fit mon ami, en passant rapidement sur les premières pages.

Au bout de trente secondes, il s'exclamait en levant les bras au ciel.

— Encore une branche nouvelle, gémit-il : l'Histoire locale. Comme si les programmes n'étaient pas assez chargés !

— L'Histoire locale, mon cher, mais c'est très bien. L'Histoire suisse répartie en trois années, c'est encore mieux !

— Où trouverons-nous le temps ? Quels livres consulter ? De l'Histoire locale, quand nos élèves ont tant de peine à retenir l'Histoire suisse la plus élémentaire, poursuit mon collègue.

— C'est vrai, mais l'Histoire locale servirait précisément de véhicule à l'Histoire suisse.

— As-tu essayé ?

— Oui, et je m'en trouve bien.

— Alors, je t'écoute.

— Tu as remarqué, comme moi — et nous ne sommes pas seuls — combien nos élèves goûtent peu l'Histoire. Les causes en sont multiples. Je n'en mentionnerai qu'une. Les faits que nous présentons, — toujours d'une façon très méthodique, bien entendu — sont cependant trop lointains dans le temps et dans l'espace. Nous ne pouvons guère les vivifier que par des gravures ou des dessins ; que de fois, faute de matériel intuitif, faute de lien logique entre le savoir connu et le savoir nouveau, nous devons nous contenter d'un exposé ! Cet exposé, si bon soit-il, demeure insuffisant parce qu'il ne s'adresse pas assez aux facultés sensibles de l'enfant.

Viennent les répétitions d'avant l'examen, nous constatons alors que le bagage historique de nos élèves est très mince. Et nous concluons : Pourquoi tant d'effort ? Vraiment, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Si nous rapprochions l'Histoire du milieu local, si, par lui, nous la rendions plus vivante, les résultats seraient meilleurs. Je choisis quelques exemples. La conquête romaine serait combien plus intéressante, si le maître, s'appuyant sur les découvertes archéologiques récentes, pouvait dire que les sujets des Césars ont occupé maints villages de notre canton, qu'à tel endroit, on a trouvé des tombes ou d'autres vestiges de leur passage. La féodalité s'explique par les monuments qu'elle nous a laissés : nos chefs-lieux ont leur castel encore debout ; plusieurs de nos villages possèdent une maison plus

ancienne, plus massive que ses voisines, à laquelle on a donné le nom de « château » ; ou bien, ce sont une vieille tour, des débris de murailles dans le voisinage ; c'est très souvent l'église paroissiale et les tombes du cimetière gardant le nom d'une ancienne famille aujourd'hui éteinte. Les guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie piqueront la curiosité enfantine quand le maître dira que des hommes de l'endroit, de lointains grands-pères de ses jeunes auditeurs ont participé à ces mémorables journées.

J'ai parlé en professionnel de l'enseignement. Je me place maintenant au point de vue éducatif, et j'avance qu'instruire les enfants du passé local, c'est faire œuvre sociale et patriotique. Pourquoi la petite patrie qui, pour l'enfant, ne s'étend pas très loin, mais qu'il connaît, n'aurait-elle pas son histoire, tout comme la grande Patrie qu'il n'a vue que sur la carte de géographie ? Enseigner l'Histoire locale, c'est attacher au pays les âmes de nos élèves. Crois-moi, mon ami, à l'heure où tant de séductions appellent le jeune campagnard vers la cité, nous avons le grave devoir de réagir, de faire aimer le petit village, la petite maison, l'humble petite vie des champs. L'enfant, devenu homme, gardera l'amour de ce que nous lui aurons montré grand et bon, et glorieux. Il ne voudra pas quitter le sol quasi sacré qui a nourri tant de générations, il voudra continuer le passé qu'il connaît et dont il est fier.

Je signalais l'église natale. J'y reviens volontiers, car à l'église se rattache l'histoire paroissiale, intéressante elle aussi, et formatrice de cet esprit catholique et social qui fait le « bon paroissien ». L'origine de la paroisse, l'époque de son organisation définitive et indépendante, l'église actuelle, l'ancienne église, les chapelles champêtres, les fondations pieuses, fourniront une ample matière d'enseignement.

Chaque localité, à peu près, a donné le jour à quelque personnage éminent dans le service de l'Eglise ou de la Patrie. Les enfants seront fiers de le connaître, de chercher si quelque lien de parenté ne les rapproche pas de ce « grand homme » de chez eux. Les parents eux-mêmes s'intéresseront à ces leçons nouvelles ; plus d'un papa se les fera répéter. Tel maître qui collectionna récemment des notes historiques sur la localité où il enseigne eut le plaisir de voir bon nombre de familles lui demander son modeste travail.

— Quel programme suivre, demanda mon ami de P. ?

— Celui qui se trouve indiqué dans le *Bulletin*. Nous ferons marcher de pair l'Histoire générale, l'Histoire nationale et l'Histoire locale.

— A quelles sources puiser, continua mon interlocuteur ?

— Les sources abondent. Je citerai en tout premier lieu l'excellent ouvrage de Mgr Besson : « Nos origines chrétiennes », lequel est un guide aussi sûr que prudent dans la reconstitution du passé de nos contrées. L'histoire religieuse est traitée abondamment dans le « Dictionnaire des paroisses catholiques » par le P. Deillon. Le « Dic-

tionnaire de Kuenlin » est très bon aussi. Puis il y a les nombreux articles de revues et de journaux publiés par nos maîtres dans la partie. Enfin, le « Dictionnaire historique et biographique de la Suisse » est riche de détails et fort bien documenté. Une après-midi passée à la Bibliothèque cantonale te fournira des renseignements abondants. Le curé de la paroisse ne te refusera jamais son concours pour la partie religieuse de ton Histoire locale. De plus, le corps enseignant bénéficie de la complaisance de M. le professeur Dr Castella qui veut bien indiquer à ceux qui le lui demandent, les documents que peuvent consulter les amateurs d'histoire. La conversation avec les vieillards de l'endroit te sera avantageuse aussi. Ils ont beaucoup vu, ils ont entendu raconter une foule de choses.

— Et le temps, objecte mon ami ? Où veux-tu que je le prenne ?

— Du temps, on en a toujours quand on veut et pour ce que l'on veut. Tu t'accordes bien, cependant, le délassement de quelques lectures. Pourquoi ces lectures ne seraient-elles pas quelquefois des lectures historiques ? Dans tes promenades, tes relations, informe-toi, questionne, enregistre les notions acquises. Peu à peu tu te constitueras un petit cours d'Histoire locale que tu distribueras à tes élèves au grand profit de leur développement intellectuel et de leur culture morale.

JEAN DU VAL.

Cours complémentaires

SECTION AGRICOLE

L'enseignement agricole est entré dans la bonne voie. Une juste part lui est réservée désormais dans nos cours complémentaires ruraux, permettant ainsi aux maîtres de préparer d'une façon intelligente les futurs agriculteurs à leur profession, tout en leur faisant aimer davantage les sciences agricoles et la vie des champs. Quelques sujets agricoles ont déjà été publiés dans l'*Almanach du P. Girard* et le *Bulletin Pédagogique*. Qu'on nous pardonne d'y revenir aujourd'hui.

Caisses de prêts et de crédits agricoles

Le progrès de la science agricole, les exigences de la concurrence étrangère, la cherté de la main-d'œuvre, les dépenses continuelles exigent, du cultivateur, un capital d'exploitation et un roulement d'argent beaucoup plus élevé qu'autrefois. De là pour lui l'emprunt forcé. Mais, si l'industriel et le commerçant peuvent s'adresser sans trop d'inconvénients à une banque ordinaire, il n'en est pas de même de l'agriculteur. Diverses raisons ont amené certains hommes avancés et éclairés, tels que Raiffeisen en Allemagne, l'abbé Maellerts en